PROGRAMME
Module AMIANTE SANS MENTION

Objectifs

- Maîtriser le cadre réglementaire et législatif du diagnostic amiante

- Savoir effectuer le diagnostic amiante et rédiger le rapport correspondant

- Comprendre les dangers de l'amiante et ses effets sur la santé

- Appréhender au travers de QCM et cas pratiques l'examen de certification

Contenu de la formation

Arrêté du 26 juin 2013 modifiant l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage et modifiant l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et du risque de dégradation lié à l'environnement ainsi que le contenu du rapport de repérage.

Arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante ».

Décret no 2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis.

LIEUX

Paris
Lyon
Toulouse
Marseille
Nice
Nantes
Bordeaux
Strasbourg
Corse

DUREE

Quatre jours (28 heures)
soit 7 heures par jour

DATES

Voir calendrier

PRÉ REQUIS

Aucun

TARIF

850 euros TTC
400 euros TTC
certification (en option)

Arrêté du 22 décembre 2009 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante.

Arrêté du 25 Juillet 2016 définit les critères de certifications des personnes physiques opérateur de diagnostic de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditations des organismes de certifications.

La norme NF X 46 020 de Août 2017

a) Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment.

b)Le matériau amiante, et notamment ses propriétés physico-chimiques.

c) Les risques sanitaires liés à une exposition aux fibres d'amiante.

d) Les différents matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

e) L'historique des techniques d'utilisation de l'amiante et conditions d'emploi des matériaux et produits ayant contenu de l'amiante jusqu'à leur interdiction.

f) Les dispositifs législatif et réglementaire relatifs à l'interdiction d'utilisation de l'amiante, à la protection de la population contre les risques liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante et à l'élimination des déchets contenant de l'amiante.

g) Le rôle, les obligations et les responsabilités des différents intervenants.

LIEUX

Paris
Lyon
Toulouse
Marseille
Nice
Nantes
Bordeaux
Strasbourg
Corse

DUREE

quatre jours (28 heures)
soit 7 heures par jour

DATES

Voir calendrier

PRÉ REQUIS

Aucun

TARIF

850 euros TTC
400 euros TTC
certification (en option)

h) Les normes et les méthodes de repérage, d'évaluation de l'état de conservation et de mesure d'empoussièrement dans l'air et d'examen visuel.

i) Les règlements de sécurité contre les risques d'incendie et de panique, notamment dans les établissements recevant du public, les immeubles collectifs d'habitation et les immeubles de grandes hauteurs.

j) Les techniques de désamiantage, de confinement et des travaux sous confinement.
k) Les modalités de réalisation et le contenu attendu du rapport du repérage des matériaux et produits des listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique.

l) Cas pratiques

Rédaction d'un rapport

Évaluation des connaissances

LIEUX

Paris
Lyon
Toulouse
Marseille
Nice
Nantes
Bordeaux
Strasbourg
Corse

DUREE

quatre jours (28 heures)
soit 7 heures par jour

DATES

Voir calendrier

PRÉ REQUIS

Aucun

TARIF

850 euros TTC
400 euros TTC
certification (en option)

Notre équipe pédagogique
reste à votre disposition
pour tous renseignements
complémentaires

01.88.32.82.54 (Paris et région nord)
04.84.89.41.68 (Marseille, Lyon et région sud)
05.82.95.83.28 (Toulouse et région ouest)
contact(a)shelterformation.com

www.shelterformation.com

LIEUX

Paris
Lyon
Toulouse
Marseille
Nice
Nantes
Bordeaux
Strasbourg
Corse

DUREE

quatre jours (14 heures)
soit 7 heures par jour

DATES

Voir calendrier

PRÉ REQUIS

Aucun

TARIF

850 euros TTC
400 euros TTC
certification (en option)